

POUR UNE

sécurité sociale DU logement

[proposition adoptée par l'Assemblée populaire du 20 février 2020]

- > réquisition 12000 logements vides
- > arrêt des démolitions
- > arrêt des expulsions
- > construction logements très sociaux
- > maîtrise des loyers privés

15 & 22 MARS

JE VOTE



LA COMMUNE
EST À NOUS !

que serais-je
sans toit ?



*Le programme de « La commune est à nous ! » a été construit par démocratie directe. Fin janvier et début février, trois assemblées populaires ouvertes à toutes et tous ont permis le recueil de près de 200 propositions. Chacune a été soumise sans modification au vote lors d'assemblées décisionnaires les 15 et le 20 février. (ces assemblées continueront de se tenir tous les mois après l'élection). Voici en matière de **logement** les mesures adoptées.*

- > **Réquisitions.** A Grenoble, 12 000 logements sont vides. En se basant sur l'ordonnance de 1945 issu du programme « *Les jours heureux* » du Conseil National de la Résistance, nous appliquerons la loi de réquisition des logements et bâtiments inoccupés pour démultiplier les possibilités de logement sur Grenoble.
- > **Arrêt des expulsions.** Nous nous engageons à arrêter toute procédure d'expulsion dans le parc de logement social de la ville. Nous prendrons des arrêtés anti-expulsion de façon systématique. Nous privilégierons le maintien à domicile et l'accompagnement des personnes pour sortir des difficultés.
- > **Arrêt des démolitions.** Aberrations écologiques et sociales, nous stopperons toutes procédures de démolitions de logements viables et pouvant être rénovés. Non aux démolitions imposées.
- > **Création de logements très sociaux.** Nous lancerons une grande dynamique de création de logements très sociaux (type PLAI) par la requalification, par l'acquisition et par la construction.
- > **Maîtrise des loyers privés.** Nous mènerons une stratégie de limitation des loyers sur la ville de Grenoble par différents axes : acquisitions, requalification, augmentation des logements sociaux, arrêt des projets de promotion immobilière privés.

POUR UNE SECURITÉ SOCIALE DU LOGEMENT MAINTENANT

LES 15 & 22 MARS 2020, JE VOTE

LA COMMUNE EST À NOUS !

www.la-commune-est-a-nous.fr / contact@la-commune-est-a-nous.fr